

De la traduction comme *publication* et comme *glocalisation*

Blaise Wilfert-Portal | École normale supérieure / Paris Sciences et Lettres

 <https://doi.org/10.1075/btl.155.01wil>

 Available under a CC BY-NC-ND 4.0 license.

Pages 21–46 of

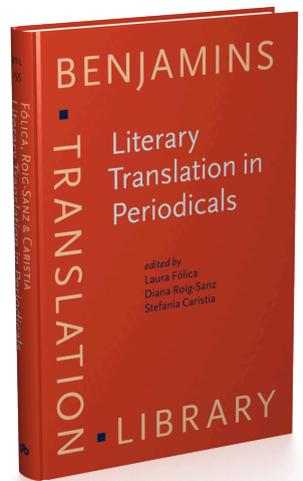
Literary Translation in Periodicals: Methodological challenges for a transnational approach

Edited by Laura Fólca, Diana Roig-Sanz and Stefania Caristia
[Benjamins Translation Library, 155] 2020. vii, 401 pp.

© John Benjamins Publishing Company

This electronic file may not be altered in any way. For any reuse of this material, beyond the permissions granted by the Open Access license, written permission should be obtained from the publishers or through the Copyright Clearance Center (for USA: www.copyright.com).

For further information, please contact rights@benjamins.nl or consult our website at benjamins.com/rights



De la traduction comme *publication* et comme *glocalisation*

Blaise Wilfert-Portal

École normale supérieure / Paris Sciences et Lettres

Dans ce chapitre, je propose une petite théorie de la traduction comme publication. La plupart du temps oubliée par les *translation studies*, cette dimension de la traduction est pourtant cruciale, parce qu'elle permet d'établir que les traductions relèvent, tout autant que de l'herméneutique, de l'esthétique ou de la théorie culturelle, d'une histoire matérielle, économique et géopolitique. Cette perspective matérialiste et géopolitique permet de penser la place de la traduction dans la mondialisation. La traduction littéraire n'est pas une circulation culturelle, mais en réalité une localisation ; la traduction n'est pas une pratique des marges, mais au contraire une pratique des centres, et notamment des métropoles, qui concentrent le pouvoir et dans lesquelles les traductions jouent un rôle symbolique et politique crucial.

Keywords: traduction, mondialisation, transferts culturels, glocalisation, nationalisme, histoire du livre, édition, métropole culturelle

Les traductions sur lesquelles se penchent les études de traduction, au sens le plus large,¹ sont, presque toujours, des traductions *publiées*, sous forme imprimée, ou plus récemment sous forme électronique.² Or ces études ont beaucoup trop peu tenu compte de l'importance cruciale de ce fait, de même d'ailleurs, symétriquement, que l'histoire des choses publiées (l'histoire du livre, l'histoire de la presse périodique) n'a que très peu abordé la question de la traduction (Vivet, Chartier,

1. C'est-à-dire en incluant la linguistique, la philosophie, la littérature comparée, la traductologie, la sociologie de la culture, l'anthropologie ou l'histoire.

2. Les cas d'études portant sur des traductions non publiées, très rares, s'inscrivent d'ailleurs presque toujours dans la perspective de leur publication postérieure, à titre de brouillon ou de manuscrit, ou replacent ces manuscrits à l'intérieur de l'ensemble de la pratique d'un traducteur, et donc dans la perspective d'autres traductions, quant à elles publiées.

et Martin 1986 ; McKitterick 2009 ; Börsenverein des deutschen Buchhandels 2001). Ma contribution à ce travail collectif visera donc au contraire à soutenir que, bien que l'essentiel des traditions d'étude de la traduction littéraire l'aient négligé jusqu'ici, la traduction que l'on étudie en littérature, en philosophie, en traductologie, en histoire, concernant le XIXe et le XXe siècles, ne relève principalement ni d'un processus linguistique, ni d'un processus esthétique, ni même d'une dynamique idéologique, mais *d'abord* d'une logique de *publication*. Une fois ce point crucial établi, en puisant pour les besoins de la démonstration notamment dans mes propres enquêtes empiriques, je m'efforcerai d'en déduire quelques conséquences générales qui me paraissent devoir être utiles à l'ouverture d'un livre sur la traduction littéraire dans les revues.

Que les traductions littéraires étudiées par les études sur la traduction relèvent d'une logique de la publication

La première évidence qui s'impose immédiatement à celui qui aborde le vaste continent des études de traduction concerne leur orientation langagière : il s'agit d'abord, et avant tout, de s'interroger sur la traduction comme passage d'un texte, rédigé par son auteur premier, s'il en est un, dans une langue donnée, vers une autre langue. Cette orientation principale est susceptible, bien sûr, de traitements différents. Les linguistes interrogent les traductions principalement sous la forme de comparaisons terme à terme entre des phrases, ou des membres de phrase, issus de deux versions d'une même œuvre, l'une dans la langue source et l'autre dans la langue cible. Cet exercice a pour enjeu final la compréhension, à travers cette opération, de ce qui relève des langues en elles-mêmes (de leurs différences, plus ou moins radicales, de leur co-traductibilité plus ou moins complète, de leur in-traductibilité), ces caractéristiques propres émergeant une fois écartés les erreurs de traduction, les efforts d'adaptation culturelle, les singularités des traducteurs.

Les herméneutes lisent quant à eux la traduction comme une opération d'interprétation du sens, peut-être la plus complète qui soit, et font ainsi du passage d'un texte d'une langue à une autre, le noyau pratique de la visée métaphysique de la langue absolue, de la parole vraie (par exemple Meschonnic 1999). Les anthropologues et les historiens culturalistes, mais aussi les praticiens de la traduction confrontés aux difficultés concrètes de la transposition de mots et de formules intrinsèquement liés aux conditions locales de la production du texte source, pensent cette opération de transposition linguistique comme inévitablement *culturelle*, inséparable d'un effort de transposition contextuelle qui fait du traducteur un passeur – toujours incomplet – entre des cultures en partie au moins incommunicables les unes aux autres. Réciproquement, ils pensent les manières de traduire sur

un mode culturel, puisque dans leurs choix fondamentaux elles seraient solidaires des consciences culturelles nationales (par exemple Berman 1984 ; Parisinou et Hardwick 2000). À cette focalisation sur la transposition linguistique dans les études sur la traduction, quelles qu'en soient les modalités disciplinaires, on peut objecter qu'en oubliant qu'elle ne repose en fait que sur l'étude de traductions imprimées, elle rend invisible ce qui différencie son corpus de celui de l'interprétation et de la traduction orale, un phénomène pourtant autrement plus universel et qui devrait donc être incontournable pour comprendre la traduction comme transposition linguistique. En dehors de l'interprétariat organisé comme une profession, né dans un contexte judiciaire d'abord et ensuite dans celui de la politique de la science internationale à partir du milieu du XIXe siècle, les situations de traduction orale, pour soi ou pour d'autres, sont à la fois incomparablement plus fréquentes dans l'histoire et beaucoup plus difficiles à constituer en archives. C'est bien pour cela que les deux historiographies, sur la traduction et l'interprétariat, sont très séparées, ce qui a notamment contribué à minorer les questions liées à l'économie des échanges linguistiques dans l'ensemble des disciplines des sciences sociales (par exemple Dow 2007 ; Federici et Tessicini 2014).

On peut faire le même genre de remarque pour ce qui concerne une autre manière d'aborder la traduction littéraire, qu'on pourrait appeler traductologique. Il s'agit, dans ce cas, finalement, de contribuer théoriquement ou pratiquement à l'élaboration de doctrines et de méthodes pour *bien* traduire, et donc, puisque l'horizon est celui de la littérature, de réaliser de *belles* traductions. Une bonne partie des études de traduction liées aux disciplines littéraires (qu'il s'agisse d'histoire littéraire, de littérature comparée, voire plus récemment de la *World literature*) relève aussi, en partie au moins, de la *critique* littéraire appliquée aux traductions, même quand il s'agit d'en faire l'histoire. Tout en proposant une synthèse formidablement informée et ambitieuse, c'est tout de même dans cette perspective que se situe ultimement l'*Histoire des traductions en langue française* parue sous la direction d'Yves Chevrel et de Jean-Yves Masson aux éditions Verdier entre 2012 et 2018 (Chevrel et Masson 2012). La difficulté de cette perspective est qu'en insistant sur la traduction comme un problème esthétique, elle la rabat aussi dans une certaine mesure sur une question d'éthique : bien traduire, faire justice à l'œuvre d'art en la traduisant, faire œuvre d'art en traduisant, élever la traduction au rang d'art impliquent finalement une position *éthique* du traducteur, une *éthique de la traduction* (Pym 1997 ; Venuti 2002), qui ne peut que renvoyer à la responsabilité individuelle du traducteur comme artiste. Or si l'on observe le processus de traduction du point de vue du réalisme sociologique, on peut contester cette représentation très individualiste de la traduction : le traducteur n'est en réalité jamais le seul « auteur » de la traduction publiée, mais un élément d'une chaîne de responsabilité, parmi lesquelles bien sûr l'éditeur, le directeur de collection ou tout

autre coordinateur éditorial, souvent maître des principaux choix d'orientation concernant la traduction, mais aussi le critique littéraire, qui contribue à informer par ses choix et ses condamnations les normes en vigueur dans un système littéraire donné, sans parler naturellement des lecteurs eux-mêmes, dans la mesure où ils pèsent sur les choix éditoriaux par leurs décisions réelles ou supposées.

L'un des apports majeurs des *translation studies* (Venuti 2010 ; Malmkjaer et Windle 2011), notamment d'inspiration post-moderniste, a été de décloisonner radicalement ce rôle du traducteur, en encastrant son travail dans une série de contextualisations finalement politiques et géopolitiques : parce qu'elle met en cause la supposée organicité de la langue en la forçant à se soumettre à des formulations issues de langues étrangères, parce qu'elle insère le forain dans le domestique culturel, parce qu'elle interroge par sa pratique même la conception bourgeois-romantique de l'auteur inspiré en le doublant d'un auteur second potentiellement envahissant, parce qu'elle peut rompre l'embargo linguistique qui fonde le pouvoir des élites religieuses ou sociales (la maîtrise du latin dans le monde catholique, la maîtrise de l'anglais dans l'économie globalisée contemporaine...), parce qu'elle a souvent servi à l'affirmation de femmes auteures dans le monde très masculin de la littérature, la traduction multiplie les « scandales » (Venuti 2002) et permet de faire naître une « zone » où les pouvoirs se brouillent et s'effilochent, où peuvent advenir du neuf, de l'incertain et donc de l'émancipation (Apter 2006). La force théorique de cette perspective, accompagnée d'un grand nombre d'études empiriques ponctuelles, parfois extrêmement fouillées, a considérablement enrichi notre connaissance de la traduction et des traducteurs, et contribué à leur redonner – un peu – de visibilité dans les sciences sociales.

Pourtant, aussi sophistiqué soit-il, le retour au politique auquel procèdent les *translation studies* post-modernistes n'en reste pas moins une *réduction* : l'instance du marché, les logiques du commerce de l'imprimé y disparaissent, et l'utilisation rituelle du mot-totem *capitalisme*, qui impose de manière très idéologique et an-historique une interprétation politique des formes de l'échange, n'y change rien. Les *translation studies* ne rendent presque jamais compte des logiques spécifiquement matérielles et pécuniaires de la traduction, de son rapport au marché littéraire, et c'est pourquoi elles se limitent en réalité le plus souvent à l'étude d'œuvres canoniques, ou promeuvent un canon subversif tout aussi élitiste que le précédent. Elles s'avèrent bien mal à l'aise pour rendre compte des 99,99% de la littérature que sa mémoire institutionnalisée n'enregistre presque jamais (Moretti 2000a ; Moretti 2000b ; Thomsen 2008) parce qu'ils relèvent de la consommation quotidienne, de la production industrielle ou proto-industrielle.

Spécificité de la traduction imprimée par rapport à la traduction orale, complexité de la « responsabilité » et de l'auctorialité de la traduction tout au long de la chaîne éditoriale, rôle écrasant des logiques du commerce et du capital dans la

production des traductions que, tout de même, l'on met en vente sur des marchés : ces angles morts des études sur la traduction ont un point commun, celui d'oublier que les traductions dont on parle sont, dans leur immense majorité, des *publications imprimées*. Et les conséquences heuristiques de cette évidence invisible sont majeures, à mon sens. Si les traductions sont des publications, alors elles relèvent aussi

1. d'une histoire matérielle : les traductions ne sont jamais des « textes », purs systèmes de signes, mais des objets qui ont un poids, une taille, une couleur, imposent des manipulations particulières et diverses formes d'*hexis* qui informent d'une manière ou d'une autre leur « lecture » ;
2. d'une histoire économique : la traduction est aussi un produit que l'on vend et que l'on achète, qui a un prix de vente et un coût de revient, qui s'inscrit d'une manière ou d'une autre dans le droit de propriété, ses aléas et ses transformations ; elle relève d'une logique de marquage, de *branding*, liée à la griffe d'un éditeur, à la valeur monétisable d'une signature d'auteur ; elle s'inscrit dans les jeux de l'offre et de la demande et donc aussi du calcul de rentabilité ;
3. d'une géographie concrète, et non métaphorique : les traductions sont produites quelque part, là où traducteurs, éditeurs, imprimeurs se rencontrent et travaillent, dans des contextes urbains qui constituent l'infrastructure nécessaire pour des opérations de publication exigeantes ; elles sont donc aussi soumises à des conditions politiques et juridiques particulières, qui dépendent des formes de contrôle politique de la librairie, de la situation du droit d'auteur international et national au moment de la publication, et des politiques de la littérature instituées par l'État dans lequel la publication s'opère.

Quelques thèses sur la traduction littéraire, du fait qu'elle est une publication

Si l'on comprend bien les implications du fait que les traductions littéraires que nous étudions le plus communément sont, quoi qu'il en soit par ailleurs, des *publications*, alors un certain nombre de *topoi* des études de traduction méritent reconsideration. J'en évoque quelques-uns, dans ce qui suit.

Que la traduction littéraire n'est pas une circulation culturelle

Il est très fréquent de trouver, dans les études littéraires, historiques ou sociologiques, l'idée que les traductions sont des circulations culturelles, ou des circulations entre des cultures. Cette idée permet souvent d'utiliser les traductions

comme des signes, comme des marqueurs de relations entre des « cultures », et très souvent des « cultures » entendues comme nationales. La difficulté majeure de cette perspective est que, si l'on décrit avec quelque réalisme le processus de la traduction littéraire en tenant compte du fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une transformation textuelle mais de la *production d'un imprimé* tout à fait spécifique, alors la traduction *n'est pas une circulation*.

Lorsqu'une traduction est publiée, sous la forme d'un volume ou d'un article dans un périodique, elle n'est pas le résultat du déplacement de l'œuvre depuis son lieu d'origine : sa forme physique, son titre, son contenu sémiotique (les lettres dans ses pages, l'organisation des chapitres, la forme précise de ses phrases) sont originaux, fondamentalement nouveaux, et leur lien avec la publication initiale est fondé sur le partage d'un nom d'auteur et sur la relation que l'on peut établir, du point de vue du *sens*, entre les deux publications, même si leur lettre est tout à fait différente. En ce sens, le livre ou le chapitre publié comme traduction ne résulte d'aucune circulation. Au contraire, il est une production locale, nouvelle, particulière, qui a été rendue possible par une circulation *antérieure*, celle du livre ou du chapitre dans sa forme originale : l'instance traductrice a en effet disposé, d'une manière ou d'une autre, d'un exemplaire de l'ouvrage premier, ou d'un exemplaire d'un manuscrit envoyé par l'auteur premier, et c'est en cela seulement qu'il y a eu une circulation littéraire, *préalablement* à la traduction. Si l'on veut repérer des circulations littéraires, il faut tenter de suivre la circulation des livres et des revues en langue originale, où qu'ils aillent,³ de pister les pérégrinations, les exils et les sociabilités des auteurs, mais la traduction ne nous est en fait d'aucun secours.

Au contraire d'une circulation, précisément, la traduction peut apparaître comme une opération qui vise à *limiter*, voire à *interrompre* des circulations littéraires : lorsque la passion pour les romans sentimentaux anglais frappe le public des grandes villes du continent européen, à partir des années 1740, ce sont bien des livres en langue originale qui traversent la Manche pour satisfaire la soif de lecture des continentaux ; mais, presque aussitôt, et pour des raisons commerciales tout à fait évidentes, l'un des exemplaires de l'œuvre première, porté en toute hâte par un coursier à cheval, sert à lancer l'entreprise d'une traduction rapide, dont l'effet est précisément, en mettant à la disposition des lecteurs continentaux une version traduite, bien plus accessible pour la plupart des lecteurs, de rendre inutile et donc très peu rentable la circulation des livres en langue originale (Mc Murran

3. En cela, d'ailleurs, il n'y a pas de différence majeure entre circulation intra-nationale et circulation internationale, à part du point de vue des douanes. Les circulations de l'imprimé sont tout aussi révélatrices des rapports entre grandes villes et petites villes, entre villes et campagnes, entre petites villes et petites villes, que des circulations entre « cultures nationales ». Là encore, le nationalisme méthodologique peut s'avérer trompeur.

2009). Rendue possible par la circulation préalable des œuvres en langue originale, la traduction tend à *interrompre* la circulation des imprimés entre les différentes zones linguistiques.

De la même manière, lorsqu'au cours des premières négociations internationales pour parvenir à un accord multilatéral et à une législation uniforme sur le droit d'auteur international, à partir du congrès littéraire international de Bruxelles en septembre 1858, les participants non-francophones aux discussions évoquaient à la fois la nécessité de protéger les œuvres littéraires de toute reproduction non autorisée mais aussi la nécessité de ne pas limiter trop durement le *droit à traduire* les littératures à succès dans leurs langues. Ils cherchaient notamment à limiter le droit d'un auteur sur les traductions de ses livres : si l'auteur n'avait pas lui-même déclenché l'extraduction de son livre quelques années après sa publication, les éditeurs des pays potentiellement cibles auraient gagné le droit de traduire l'œuvre sans en référer à l'auteur étranger, à la fois pour étancher la soif de lecture de leurs lecteurs, passionnés notamment de littérature parisienne, mais aussi au nom de l'alphabétisation, grâce à la diffusion du livre à bas prix (Foucher 1858 ; Basamalah 2009). Il s'agissait notamment de limiter la circulation des œuvres littéraires en français, pour favoriser la production de copies locales de ces œuvres sous la forme de traductions.

La distinction entre circulation et traduction ne relève pas ici d'un pinaillage terminologique, ni même d'ailleurs seulement d'un souci de réalisme dans la description des processus réticulaires qui construisent la vie littéraire ; décrire la traduction comme une *circulation*, c'est en fait aussi renforcer l'un des « scandales » propres à la pensée de la traduction, la disparition du traducteur et de son auctorialité propre.

Si l'on veut être juste, en effet, il faut dire qu'entre une traduction et l'œuvre première dont elle se réclame (par le partage de l'auteur premier, celui dont le nom est cité sur la page de titre,⁴ par une mention de *copyright* ou de droit de reproduction), les ressemblances *textuelles* immédiatement constatables sont peu nombreuses : il s'agit bien de deux *textes* différents, qui ont très peu de points communs du point de vue des mots qu'ils utilisent, et qui peuvent même bien souvent varier considérablement du point de vue de leur sens, et même lorsqu'il s'agit de prose

4. Et encore... puisqu'il suffit qu'il y ait eu nécessité de passer d'un alphabet à un autre pour que le nom de l'auteur ne soit pas *vraiment* le même, mais bien aussi une traduction, dont l'identité complète avec l'auteur premier n'est pas réellement et sans aucun doute démontrable avant que la science bibliographique ait inventé, à la toute fin du XIXe siècle, les fichiers d'autorité qui subsument les différentes graphies du nom d'un auteur sous une forme universelle de référence.

narrative.⁵ À ce titre, l'instance traductrice *doit* bien être reconnue comme autrice d'un nouveau texte, de même que l'instance éditoriale *doit* être reconnue comme responsable d'un nouveau livre, même si les liens avec le texte/livre premier sont évidemment (souvent) très nombreux.

Il en va notamment de l'auctorialité propre du traducteur, une cause qui mobilise beaucoup de praticiens et de théoriciens de la traduction. Comment alors parler de *circulation* littéraire quand on parle de traduction ?

Que la traduction n'est pas une manifestation de la « frontière », mais bien une production des hypercentres

Une part de la séduction de l'idée de circulation littéraire vient de l'imaginaire territorial du post-modernisme et de son insistance sur le rôle subversif de la traduction. Dans la perspective des *translation studies*, la traduction pose un problème majeur à la politique moderne de la littérature parce que celle-ci se fonde sur un principe territorial, alors que par définition la traduction est un phénomène de la frontière (et comme ces études sont la plupart du temps écrites en anglais, il faudrait préciser *border*, et beaucoup plus rarement *frontier* [par exemple Pym 2000]).

La liaison avec les études post-coloniales pousse par exemple Homi Bhabha à écrire, avec d'autres théoriciens de la migration et de la globalisation comme processus d'hybridation généralisée, que la traduction est l'art de vivre sur des frontières (Bhabha 1994) et qu'elle est donc une mise en cause *per se* des abus de pouvoir que constituent les territorialisations étatiques. Dans une perspective proche, *The Translation Zone : a New Comparative Literature* d'Emily Apter (2006), se fonde sur une spatialisation métaphorique complexe de la traduction comme *zone*, « a broad intellectual topography that is neither the property of a single nation nor an amorphous condition associated with postnationalism, but rather a zone of critical engagement that connects the "l" and the "n" of transLation and transNation », qui est aussi une interpolation du poème d'Apollinaire, où « zone » désignait « a psychogeographical territory identified with the Paris periphery where bohemia, migrants and marginals converged. » Et c'est sur ce statut périphérique, marginal, que repose le pathos de la traduction comme libération, individuelle et collective : « Cast as an act of love, and as an act of disruption, translation becomes a means

5. Une part essentielle de l'histoire de la traduction s'inscrit bien sûr dans la pratique des « belles infidèles », et même une fois que le principe de la « fidélité » a été admis comme une norme à peu près générale dans le monde atlantique, à partir du milieu du XIXe siècle, sous l'effet de la structuration du droit d'auteur international et de l'industrialisation de la littérature, les coupes et les transformations portant sur la trame narrative des œuvres n'ont évidemment pas disparu, et de loin.

of repositioning the subject in the world and in history ; a means of rendering self-knowledge foreign to itself ; a way of denaturalizing citizens, taking them out of the comfort zone of national space, daily ritual, and pregiven domestic arrangements » (Apter 2006: 158). La traduction serait donc *per se* une pratique des marges, un choix de l'éloignement du centre, une éthique de la frontière, de même qu'elle constitue, scandale permanent, une mise en cause de l'autorité/auctorialité, qu'elle fomente l'hétérogène dans l'homogène, et donne à espérer la fondation d'une « éthique de la différence » (Venuti 2002).

Le rayonnement de cette *doxa* ne se limite par ailleurs pas aux vastes bibliothèques du post-modernisme anglophone. Bien plus tôt, et dans une perspective qui se réclamait cette fois de Walter Benjamin, et donc d'une filiation germanophone sur la traduction, Antoine Berman, dont le livre sur la traduction en Allemagne à l'époque du romantisme fait toujours autorité dans les études de traduction, suivait une ligne non pas politique ou critique mais philosophique et esthétique, et affirmait lui aussi que « l'essence de la traduction [était] d'être ouverture, dialogue, métissage, décentrement » (Berman 2002 [1984]: 16). La territorialisation culturelle⁶ de la traduction s'impose donc comme une ressource rhétorique fondamentale des études de traduction lorsqu'elles font de la traduction une opération située à la frontière des *territoires* culturels, à leur périphérie, c'est-à-dire aussi à leur zone de moindre densité et de fragilité, là d'où peut naître la subversion parce que l'hybride et le métissé y survivent encore.

D'un point de vue empirique, pourtant, il est très difficile de s'appuyer sur ce genre de formulations, bien qu'elles soient très fréquentes et semblent constituer le « fond de la langue » d'une bonne part des études culturelles. En quoi la traduction en français d'un roman de Léon Tolstoï, par exemple, dans les années 1880, constituerait-elle une mise en contact de deux « espaces » et manifesterait-elle une logique de frontière ? Il ne peut s'agir de « la France » et de l'Empire Russe : le français, langue dans laquelle le roman est traduit, déborde largement le cadre de la France, et encore n'est-il pas la langue quotidienne d'une part significative des Français des années 1880, lorsque cette traduction intervient ; et il en allait naturellement de même pour le russe dans l'Empire russe. Il ne peut s'agir non plus de la « culture russe » et de la « culture française » : on voit mal en quoi, par principe, tel roman de Tolstoï serait porteur de l'ensemble des traits qu'on attribue à la « culture russe », même en imaginant que quelque chose de tel existe, et pourquoi sa traduction mettrait en jeu « la culture française », dans son ensemble, et non tel traducteur, tel éditeur, ou tels critiques. Tolstoï était d'ailleurs un romancier qui s'inspirait lui-même beaucoup des romanciers dits « réalistes », ceux qui avaient

6. Au sens de l'articulation de son inscription spatiale avec les logiques de pouvoir.

publié leurs œuvres en français et en anglais des années 1840 aux années 1860, à Paris et à Londres, et dont le rapport avec la « culture russe » paraît bien douteux.

Représenter la traduction comme une opération située à la frontière entre des *langues*, des *cultures* ou des *littératures*, produisant de ce fait une relativisation, une subversion, une mise en cause du pouvoir que la littérature instituée incarnerait, implique de croire à une représentation *territoriale* des cultures, des langues et des littératures, issue dans une large mesure de l'anthropologie culturaliste du premier XXe siècle – et dénoncée depuis plusieurs décennies par les anthropologues eux-mêmes (Gupta et Ferguson 1992). Si la traduction est un fait de frontière, c'est parce que la littérature est répartie par les spécialistes des *translation studies*, implicitement ou explicitement, en *littératures*, toutes liées à un territoire, et censément l'expression d'un pays, l'émanation d'un peuple. Par quoi l'on voit que les études de traduction, tout en se voulant *post-*, sont toujours façonnées par le nationalisme méthodologique fondateur des études littéraires dans leur ensemble, au moins dans le monde académique occidental.⁷

Mais, à bien y réfléchir, le culturalisme des études de traduction, qui se fonde sur un usage invariablement métaphorique de la *localisation* de la traduction, est une condition de son succès public, puisque c'est le moyen de continuer à parler la langue nationaliste des champs du pouvoir.

Pourtant, si l'on reconnaît que les traductions dont nous parlons sont d'abord des *publications imprimées*, la question de leur géopolitique peut se poser de manière très différente, en s'appuyant sur un effort de *localisation concrète* : si les traductions sont des publications, alors il est possible de donner un peu de consistance à la métaphore de la frontière, puisque, précisément, on sait *localiser* une publication. Les livres publiés, mais aussi les périodiques, mentionnent en effet dans la grande majorité des cas un *lieu d'édition*, qui est une ville. C'est une piste bien plus réaliste et empiriquement bien plus productive, en fait, que les notions très vagues et idéologiques de « cultures » et de « littératures nationales ».

En effet, si le livre est localisé, dans la tradition éditoriale, par une ville, c'est que cette localisation correspond *au concret de la pratique de l'édition*, étroitement liée au système technique et au contexte social de la ville. Pour publier un livre, il faut disposer d'une infrastructure élaborée, qui chaîne un imprimeur et ses fournisseurs, un ou des libraires, un auteur et son environnement, un ou des correcteurs, un ou des organes de presse susceptibles de faire la promotion du livre, des institutions littéraires ou académiques susceptibles d'en évaluer la grandeur, des réseaux de revente pour la circulation de seconde main, des juristes pour en

7. La puissance de cet imaginaire, ou de ce langage de la territorialisation nationale est si grande qu'un spécialiste de la traduction aussi réaliste que Jacques Michon s'y retrouve piégé, dans un chapitre pourtant très précieux d'un collectif de bibliologie (Michon 1996 : 265).

assurer les droits d'exploitation et de diffusion, et naturellement un public, sans parler de tous les liens utiles avec les autorités publiques, qu'on publie dans un contexte de contrôle politique sourcilieux ou dans un contexte libéral. Dans le cas d'une traduction, il faut y ajouter un ou des traducteurs, l'infrastructure qui rend possible le travail sur les langues étrangères, soit des bibliothèques, des librairies ou des collections privées où figurent des dictionnaires, mais aussi et surtout, en réalité, des « naturels de la langue » installés sur place, à bonne fin de traduction littérale ou de vérification. Le lieu optimal pour l'articulation de ces différents acteurs, de ces différentes médiations, et ce depuis le XVe siècle au moins, c'est la ville, et au cours du XIXe siècle plus encore que jamais auparavant, avec le développement du capitalisme d'édition et l'extension du lectorat urbain.⁸

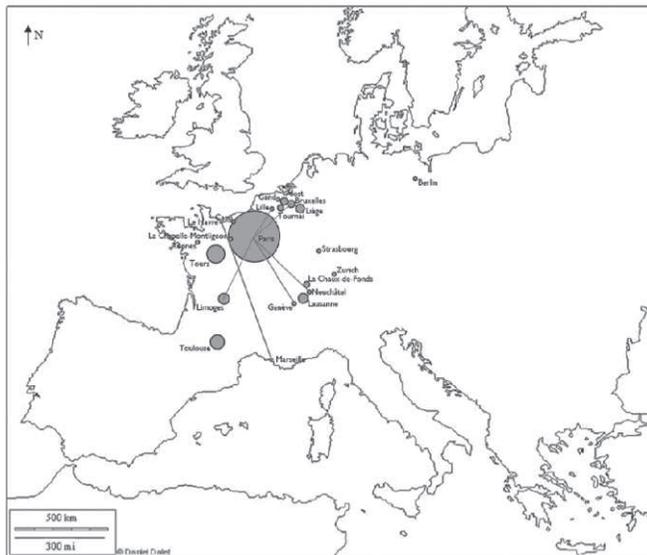
En réalité donc, la seule focalisation qui permette de géo-politiser vraiment la traduction est la focale urbaine, parce que, d'un point de vue empirique, c'est à cette échelle seulement qu'il est possible de documenter l'inscription territoriale d'une traduction : dans les répertoires bibliographiques du temps, comme sur les pages de couverture des livres imprimés, depuis les débuts de l'imprimerie occidentale, la définition d'un livre passe par la mention d'une ville comme *lieu d'édition*. Si l'on veut décrire une géopolitique intellectuelle, rapporter des productions intellectuelles à des territoires, c'est-à-dire des localisations investies de pouvoir, le cadre urbain est en fait celui qui permet de s'en tenir à la leçon des sources, et aussi de tenir à distance les assignations identitaires produites par les pouvoirs du temps, et notamment les pouvoirs nationaux qui s'efforcent de nationaliser l'ensemble des relations sociales.

Or il se trouve que je dispose d'un matériau empirique qui permet de procéder effectivement à ce test, sous la forme de deux bases de données concernant l'intraduction vers le français et vers l'allemand à la fin du XIXe siècle, qui recensent, en s'appuyant sur le dépouillement de catalogues bibliographiques d'époque, des notices d'ouvrages de littérature traduits comportant dans leur mention d'édition un *lieu d'édition* explicite.

J'ai développé ce point ailleurs (Wilfert-Portal 2012a) ; je me contente donc d'en énoncer les conclusions, sous la forme d'abord de deux cartes, qui résument la localisation de l'intraduction littéraire vers l'allemand et vers le français au cours de la décennie 1890, puis de quelques commentaires.

8. Ce principe de localisation, qui pourrait bien ouvrir des paysages entiers de recherches à mener, correspond dans une certaine mesure à l'histoire urbaine des sciences et des savoirs développée depuis deux décennies, que ce soit dans une perspective néo-marxiste, fondée sur la notion de capital, à la suite de l'histoire postcoloniale des sciences, ou dans la perspective pragmatiste de la sociologie des épreuves (Romano et Van Damme 2008).

Les villes d'édition de traductions littéraires de l'allemand vers les français - 1891-1900



Fond de carte : cartothèque en ligne (http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/webghp/carte.php?num_car=1063&lang=fr, 23 janvier 2013).
 © histgeo.ac-aix-marseille.fr, 3 janvier 2013
 Source : Base de données constituée à partir du dépouillement systématique du Catalogue général de la Librairie française. Institut d'histoire moderne et contemporaine (ENS-CNRS), février 2015.

Villes d'édition	Nombre de traductions
Paris	126
Tournai	15
Toulouse	10
Paris, Genève	9
Limoges	6
Lausanne	5
Paris, Neuchâtel	5
Liège	4
Alost	3
Bruxelles	3
La Chaix de Fonds	2
Tournay	2
Berlin	1
Gann	1
Cardi	1
Genève	1
La Chapelle-Montligeon	1
Le Havre, Marseille	1
Lille	1
Neuchâtel	1
Paris, Bruxelles	1
Paris, Lille	1
Paris, Limoges	1
Rennes	1
Strasbourg	1
Zürich	1
Total général	265

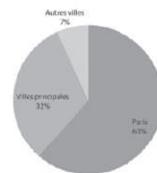
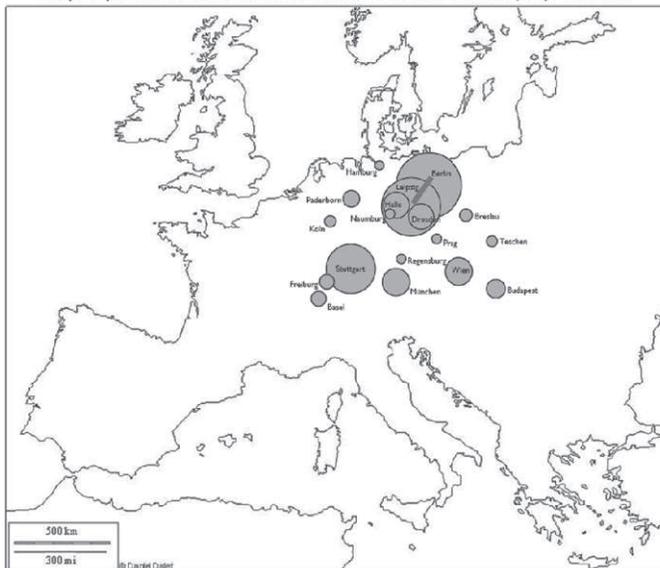


Figure 1.

Les principales villes d'édition de traductions littéraires vers l'allemand (≥1%) - 1891-1900



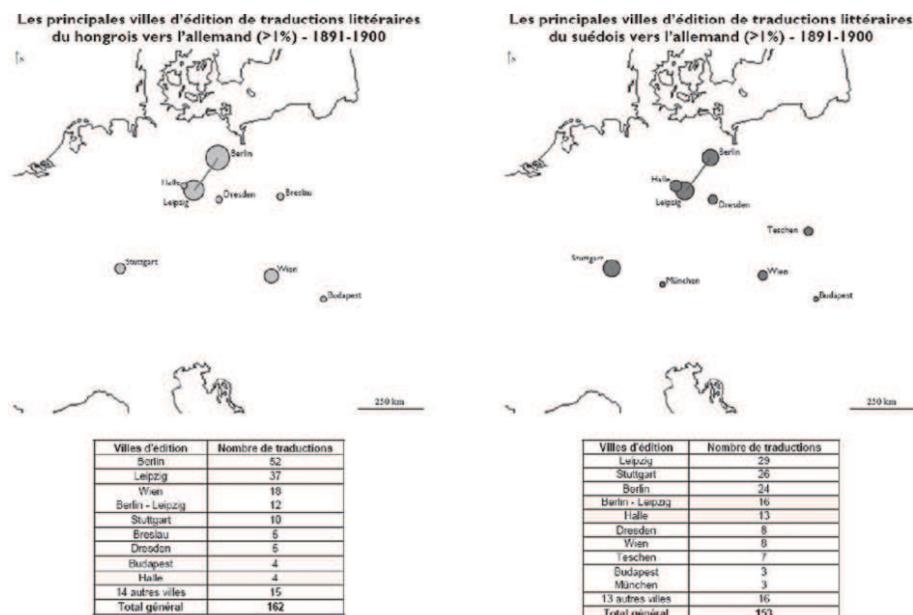
Fond de carte : [cartothèque en ligne](http://www.cartothèque-en-ligne.com). © histgeo.ac-aix-marseille.fr, 3 janvier 2013
 Source : base de données constituée à partir du dépouillement systématique du catalogue *Finnich's' Fachlehr-Katalog* *Tätverzeichnis und Sachregister* *Neunter Band 1891 bis 1895, 1896*, Leipzig.
 Institut d'histoire moderne et contemporaine (ENS-CNRS), février 2015.

Villes d'édition	Nombre de titres
Berlin	663
Leipzig	637
Stuttgart	448
Wien	144
München	142
Halle	128
Dresden	121
Berlin - Leipzig	70
Buckapest	68
Paderborn	55
Basel	45
Freiburg i.B.	43
Breslau	32
Köln	26
Teschen	26
Naumburg	21
Prag	19
Regensburg	16
Hamburg	17
158 autres villes	455
Total général	3314

Figure 2.

Ces deux cartes présentent un profil très semblable, concernant la géopolitique de la traduction. Une fois que l'on tient compte de la différence structurelle entre le système urbain du monde germanophone et du monde francophone européens à la fin du XIXe siècle, elles présentent la même leçon : la traduction littéraire se pratique avant tout dans les très grandes villes, et tout particulièrement les villes qui dominent le système éditorial de la langue concernée. L'écrasante domination de Paris et le rôle très mineur des villes belges et suisses dans l'intraduction vers le français, la domination du trio Berlin/Leipzig/Stuttgart dans le domaine de l'intraduction vers l'allemand, montrent que la traduction littéraire ne s'effectue nullement à la *frontière*, dans les zones de contact linguistiques, là où le pouvoir des centres s'estomperait, là où le relâchement de la norme, des productions centrales et standard serait propice à l'innovation, à l'invention, à la subversion esthétique et politique. La traduction, au moins dans le cas francophone et germanophone de la fin du XIXe siècle, est un phénomène des très grands centres éditoriaux, un phénomène spécifiquement métropolitain, et à ce titre particulièrement lié aux foyers du pouvoir littéraire et politique.

Le cas spécifique de la traduction depuis le hongrois et le suédois vers l'allemand doit achever d'en convaincre les sceptiques :



Fond de carte : cartes.museo-jassy.ro, © hispanoc ais-marseille.fr, 3 janvier 2013

Source : base de données construite à partir du dépouillement systématique du catalogue *Hierich's Fingirch-Katalog Titelerzeichniss und Sachregister Neunter Band 1891 bis 1895, 1896*, Leipzig, Institut d'histoire moderne et contemporaine (ENS-CNRS), février 2015.

Figure 3.

Ces cartes le montrent : Budapest ne comptait à peu près pas pour l'intraduction de la littérature en hongrois vers l'allemand, et Vienne n'était pas et de loin son principal foyer non plus : à nouveau, Berlin et Leipzig tenaient de loin le haut du pavé, de même que pour le Suédois, pour lequel aucune ville baltique, pourtant bien plus proche sur le plan « culturel » de la source, ne comptait le moins du monde.

Et l'on peut trouver bien sûr d'autres cas de cette métropolisation de la traduction, tout à fait indifférente à la frontière politique ou linguistique. Jacques Michon évoquait ainsi en 1995 le fait que les traductions des romans anglophones vers le français qui se trouvaient sur les tables des librairies québécoises étaient très largement produites à Paris, y compris pour les auteurs canadiens anglophones (Michon 1996) : la centralité parisienne, un siècle plus tard que les données regroupées sur mes cartes, caractérise toujours la traduction depuis l'anglais, et y compris pour une marge aussi éloignée que le Québec, et qui n'a probablement que très peu de rivales au titre de « frontière culturelle ».

Que la traduction littéraire est étroitement liée à la production de l'identité esthétique nationale, et à ce titre à une forme apparemment paradoxale, mais très puissante, de mondialisation

La traduction littéraire, si on l'envisage comme une *publication imprimée*, n'est donc pas une *circulation* culturelle, mais bien plutôt une localisation, qui lui résiste ; la traduction littéraire, si on l'envisage comme une *publication imprimée*, n'est donc pas tant une opération héroïque de contrebandier des langues rusant avec les douanes du "Pouvoir" aux frontières des "Cultures", qu'une activité typique des institutions les plus puissantes du système éditorial qui organise la littérature dans un système linguistique donné, et donc souvent au plus proche du Pouvoir. Je voudrais, maintenant, ajouter une troisième thèse à cette petite « théorie » de la traduction comme *publication*, dans la continuité bien sûr de ces deux-ci, mais distincte d'elles : que la traduction littéraire n'a que très peu participé, la plupart du temps, à une mondialisation culturelle supposée araser les différences et « réunir les peuples » par le déploiement d'une culture humaine partagée, mais qu'elle a au contraire puissamment contribué, dans de très nombreux cas, à la production des nationalismes et des « identités » culturels, si répandus dorénavant de par le monde qu'ils en constituent le *vrai* visage de notre... mondialisation.

Remontons un peu le cours du temps. On a souvent fait de la Renaissance l'âge d'or de la traduction en Europe. Or elle n'est, du point de vue de la traduction, qu'un moment d'accélération d'un mouvement plus ancien, initié en fait au XIIIe siècle, et par lequel des princes d'Europe ont cherché par la traduction à concurrencer le pouvoir ecclésiastique, appuyé principalement sur le monopole de l'interprétation des textes sacrés et des œuvres antiques. Engagé dans une lutte

contre la papauté, notamment, mais aussi d'autres pouvoirs ecclésiastiques comme l'Ordre du Temple, le roi Philippe le Bel, à la tête de la monarchie la plus puissante d'Europe, lança ainsi un programme de traduction en français d'œuvres antiques, confiant à Johan d'Antioche, à Jean de Meung la traduction de Cicéron, de Boèce. Jean le Bon, cinquante ans plus tard, poursuivit ce programme en faisant traduire par Pierre Bersuire, bénédictin et secrétaire royal, l'*Histoire romaine* de Tite-Live. Charles V fonda non seulement la Bibliothèque royale (ancêtre de la Bibliothèque nationale de France), mais il la nourrit de traductions commandées à Nicolas Oresme et à d'autres auteurs (plus de soixante sont entreprises) ; la *Politique* et l'*Éthique* d'Aristote connaissent ainsi, parmi d'autres textes, leur première version française. Ces traductions nourrissent directement une partie de la politique royale (notamment la création du franc), mais elles transforment aussi la langue : Oresme est l'inventeur des termes « *politique* », « *souveraineté* », parmi d'autres mots absents jusque-là d'une langue peu nourrie d'abstractions politiques et philosophiques parce qu'essentiellement mobilisée pour la littérature de cour. Côté anglais, lorsque Henri II Plantagenêt avait commandé la traduction en langue anglo-normande de romans à sujets antiques ainsi que celle de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffrey de Monmouth, l'enjeu était d'établir un ensemble de textes en langue vulgaire qui constitueraient des références mobilisables par des laïcs dans les débats et les combats politiques, et donc construire une culture commune à la société politique aristocratique qui entourait les grands princes d'Europe tout en les délivrant de la médiation ecclésiastique. Entreprendre ce genre de traduction était coûteux, long, complexe, mais l'investissement en valait la peine. Les princes contribuaient ainsi à faire naître de hautes cultures indépendantes de celles de l'Église, orientées vers la légitimation de leurs dynasties, la mobilisation de leurs élites et l'armement conceptuel et intellectuel des États modernes naissants. À condition bien sûr que ces traductions soient publiées, qu'à ce titre elles soient mobilisables dans les controverses politiques et religieuses, qu'elles puissent servir à l'éducation des princes et des autres nobles du royaume, et qu'elles contribuent à forger, au service du monarque, une haute culture autonome susceptible de rivaliser avec celle des autres princes et celles de l'Église.

Cette lutte par la traduction contre la culture impériale latine induit aussi rapidement une concurrence entre les princes eux-mêmes, et donc entre les langues vernaculaires dans lesquelles leur lutte idéologique se construit : l'avance considérable des cours princières italiennes, elles-mêmes en concurrence pour capter la légitimité des Anciens et monopoliser la dynamique renaissante, suscite à partir de la fin du XVe siècle une lutte entre les princes de l'Europe du Nord-ouest pour s'approprier une part de cette culture nouvelle et la mettre au service de leurs sociétés politiques. Prébendes, chaires dans les universités, positions curiales attirent les lettrés italiens, les professeurs byzantins et les poètes et penseurs régnicoles

qui traduisent les lettres grecques, latines, mais aussi italiennes, affirmant ainsi œuvrer à la gloire de leur souverain, mais aussi contribuer à l'amélioration de leur langue et l'inscrire dans une lutte européenne pour la prééminence intellectuelle. La *Deffence, et Illustration de la langue françoise* de Joachim du Bellay, publiée en 1549, remercie longuement François I^{er} pour son rôle de protecteur des arts et des lettres. Elle affirme surtout la capacité de la langue française à accueillir toute la pensée humaine. Dans le même temps, la traduction vers l'anglais fleurit à l'époque élisabéthaine, parfois à partir de traductions intermédiaires, françaises ou italiennes : Christopher Marlowe traduit Pétrarque, Edmund Spenser Du Bellay, Philemon Holland se consacre à Tite-Live, Pline, Plutarque et Suétone. La reine Élisabeth 1^{ère} elle-même donne l'exemple en donnant des versions anglaises de Plutarque et d'Horace. Et c'est encore dans le cadre royal que la Bible officielle de l'anglicanisme, dite *King James Version*, si essentielle pour la fixation de la langue anglaise, est publiée en 1611.

La traduction représenta donc une part de l'effort d'accumulation de pouvoir symbolique dans lequel se lancèrent les princes et les monarques européens, de même qu'elle constitua un lieu de concurrence entre les confessions religieuses (Wilfert-Portal 2018a).

À la fin du XVIII^e siècle encore, lorsque les lettrés germanophones, engagés dans une lutte résolue contre l'esthétique classique « française » cherchent à affirmer la valeur de l'allemand comme une langue littéraire majeure, c'est la traduction (et la théorie de la traduction) qui s'impose comme l'outil de la reconquête. Autour de Johann Gottfried von Herder tout d'abord, qui inventa, contre les « belles infidèles » à la française, la « fidélité » nécessaire du traducteur, et prétendait ainsi faire de la traduction vers l'allemand une appropriation du monde par la culture germanique, autour de Wilhelm von Humboldt, dont le *Sur la traduction* date de 1816, puis de Goethe qui prôna les vertus des échanges entre langues modernes en vue de créer la *Weltliteratur*, s'engagèrent des campagnes idéologiques de grande ampleur autour de la traduction. D'un seul geste traductif, il s'agissait de conquérir une langue littéraire allemande, de définir la théorie de la traduction et d'asseoir la position des écrivains allemands dans le système littéraire européen, en remettant en cause la domination du français et des Français (Wilfert 2018b).

À chaque étape, en réalité, la traduction a donc été un outil de lutte, contre l'empire du latin d'Église, contre l'empire du français de cours, et donc aussi un travail de particularisation. Cette dynamique particularisante, qui a dominé la littérature européenne à l'époque moderne, relevait d'abord d'une logique de concurrence politique, d'affrontement entre des pouvoirs religieux et laïcs. On peut alors se demander si, au contraire, la montée en puissance d'un marché européen du livre, à partir du milieu du XVIII^e siècle, n'a pas inversé le processus et amené à une puissante uniformisation littéraire mondiale, portée précisément

par la traduction (Moretti 2000a ; Sassoon 2006) ou au moins à la constitution d'un système international inégal et hiérarchisé dans lequel la traduction est l'outil majeur de l'invention d'une littérature universalisée, déracinée de ses particularismes, pour évoquer la thèse principale de Pascale Casanova (Casanova 2008). Dans le *Manifeste du Parti communiste*, Karl Marx avait clairement fait le lien entre le développement du capitalisme, qui révolutionnait le monde par le marché, et le développement d'une littérature mondiale :

Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand désespoir des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore chaque jour. Elles sont supplantées par de nouvelles industries, dont l'adoption devient une question de vie ou de mort pour toutes les nations civilisées, industries qui n'emploient plus des matières premières indigènes, mais des matières premières venues des régions les plus lointaines, et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du globe. À la place des anciens besoins, satisfaits par les produits nationaux, naissent des besoins nouveaux, réclamant pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. À la place de l'ancien isolement des provinces et des nations se suffisant à elles-mêmes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations. Et ce qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins des productions de l'esprit. Les œuvres intellectuelles d'une nation deviennent la propriété commune de toutes. L'étroitesse et l'exclusivisme nationaux deviennent de jour en jour plus impossibles et de la multiplicité des littératures nationales et locales naît une littérature universelle. (Marx 1994 : 165)

C'est une antienne que l'on entend bien sûr régulièrement, qui associe étroitement le marché international et l'uniformisation culturelle, et qui s'est exprimée à travers une très vaste bibliographie, depuis au moins le milieu des années 1990 et ce que certains ont pu désigner comme un « tournant global » (Caillé et Dufoix 2013) des sciences humaines et sociales. Pourtant, le processus ainsi résumé, celui du triomphe de l'uniformité par les mécanismes du marché, dont la traduction des littératures dominantes serait le très puissant opérateur, n'est pas du tout aussi évident qu'il n'y paraît. Revenons à ce sujet sur l'évolution connue au cours du XIXe siècle. Il est sûr qu'à la faveur de la « révolution consumériste » (Kendrick, Brewer et Plumb 1982), engagée dans le royaume de France, le royaume d'Angleterre, les pays du Rhin et de la Meuse et quelques grandes villes atlantiques, le livre, et tout particulièrement le livre de fiction, est devenu, au cours du XVIIIe siècle, un objet de consommation. Cette révolution de la lecture a contribué à révolutionner la traduction, en l'arrimant étroitement aux logiques d'un marché du livre, et singulièrement littéraire, en pleine expansion, mais aussi en pleine dérégulation.

Jusqu'au milieu du XIXe siècle environ, la fièvre de lire active partout la traduction, fait connaître les œuvres dans toute l'Europe, et de manière d'autant plus fébrile que le droit d'auteur est une invention récente et balbutiante. L'éditeur qui traduit ne jouit alors jamais que d'un monopole très temporaire, puisque toutes les traductions concurrentes sont possibles, et l'avantage revient donc toujours à celui qui va le plus vite, inévitablement au mépris du plus élémentaire souci de la qualité. C'est dans ce contexte que Rousseau, Choderlos de Laclos, mais aussi Paul de Kock ou Benjamin Constant sont traduits vers l'allemand, que le roman gothique, Walter Scott et Maria Edgeworth sont traduits en français, ou, plus tard, qu'Émile Zola, Alphonse Daudet, Lord Byron ou Oscar Wilde sont traduits en russe, et encore souvent à partir de contrefaçons belges, américaines ou hongroises (Wilfert-Portal 2018b).

La dégradation profonde du statut de la traduction, devenue tâche ancillaire, répétitive, alors qu'elle pouvait être conçue jusqu'au milieu du XVIIIe siècle comme une récréation, un enrichissement de la langue et une contribution à la *translatio studii*, correspond à la fois au développement du marché du livre et de la littérature, qui fait de la fiction en prose, puis de la poésie au début du XIXe siècle, une très bonne affaire commerciale. Au déclin symbolique de la traduction et des traducteurs correspond évidemment aussi leur multiplication : au début du XIXe siècle, le taux de traduction dans la production de fiction en français et en anglais semble supérieur à 25 à 30% (Wilfert-Portal 2012b) et s'il baisse ensuite au cours du siècle pour ces deux foyers les plus actifs de la nouvelle littérature de marché, il ne cesse d'augmenter pour les autres pays d'Europe qui, comme l'a montré Franco Moretti dans son *Atlas du roman européen* (Moretti 2000a), importent massivement le roman français et anglais en traduction, au point d'évincer l'essentiel de la production locale.

Mais l'étonnant est que cette extension de la traduction suivant le marché de l'imprimé se déploie de manière synchrone avec une évolution qui lui paraît opposée. Avec la révolution esthétique romantique, dont les prodromes datent des années 1750–1760, au moment précis où le langage du national envahit la vie politique des pays de l'Europe de l'ouest, la légitimité esthétique se trouve mise sens dessus dessous : dorénavant, pour les romantiques au moins (et en 1850 ils l'ont emporté partout en Europe), la bonne littérature vient du peuple, des paysans, des campagnes, parce qu'elle vient des récits immémoriaux qu'il a tirés de son autochtonie et de sa langue. Dans ce cadre, la traduction, liée symboliquement à la mobilité, et qui repose sur l'importation de l'étranger dans l'imagination et dans la langue, peut être présentée comme un danger. La montée en puissance de la figure de l'écrivain patriote, prophète de la nation et gardien de sa langue, tend à rendre très suspecte l'activité du traducteur. Qu'il s'agisse d'un fourrier de l'étranger qui favorise une concurrence déloyale envers les créateurs nationaux, lors des

périodes de récession de l'édition (dans les années 1840 en Allemagne, lors de la crise de la librairie des années 1890 en France), ou d'un corrupteur de la langue et des âmes, comme lors des poursuites intentées contre l'éditeur Henry Vizetelly pour ses traductions londoniennes d'Émile Zola dans les années 1880, ou lors des censures répétées imposées aux traductions viennoises de Flaubert au cours des années 1850–1870, le traducteur est un danger pour les littératures nationales.

Apparemment, la thèse de Marx paraît donc juste : le capitalisme de la littérature, notamment sous la forme de la multiplication des traductions publiées, semble mettre en péril les « identités » culturelles nationales, et les écrivains, pour rester les porteurs de l'âme de leur peuple, ne peuvent que chercher à repousser la contamination par la langue étrangère ou le parasitisme de l'activité traductionnelle.

Pourtant, en réalité, la situation est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Contrairement aux apparences, la nationalisation des littératures européennes entretient des liens étroits avec l'imposition des logiques de marchés, et la traduction y a tenu une place importante. Dès les années 1830–1840, le système européen de la traduction littéraire, fondé sur l'absence de toute régulation internationale, se heurte en effet à la structuration progressive des communautés professionnelles des écrivains, autour du droit d'auteur, et à la montée en puissance d'un capitalisme d'édition. Les auteurs britanniques et français, qui connaissent alors un succès paneuropéen, commencent à faire du respect de leurs droits d'auteur à l'étranger une priorité, et les éditeurs nouveaux, londoniens, parisiens, belges ou saxons, autour du Börsenverein de Leipzig, engagés dans des investissements lourds pour élargir les publics, cherchent à tirer profit de leurs investissements, tant à l'export (gagner de l'argent en vendant des droits de traduction) qu'à l'importation (tirer profit de ses investissements dans les auteurs à traduire en s'assurant que la traduction qu'on vient d'entreprendre ne sera pas immédiatement concurrencée par des traductions concurrentes à bas coût).

À partir de 1850, la traduction littéraire se trouve donc prise dans un processus de structuration internationale : elle passe par des accords internationaux (l'accord de 1851 entre la Belgique, la France et le Royaume Uni), l'invention d'organisations internationales non gouvernementales comme l'Association littéraire et artistique internationale, en 1878, et la fondation d'une organisation internationale, le Bureau international de la Propriété intellectuelle, lors de la Convention de Berne, en 1886 (Wilfert-Portal 2018b). En utilisant l'outil de la convention multilatérale et la machinerie d'une organisation, il s'agit d'imposer un droit international de la traduction fondé sur le principe de l'assimilation de l'étranger au national (dans chaque pays signataire, l'œuvre d'un étranger doit être protégée par la loi au même niveau que l'est l'œuvre d'un national, ce qui exclut sa traduction non autorisée), mais aussi d'approfondir ces droits et d'en étendre progressivement l'application au monde entier.

À ce titre, cette organisation internationale a en réalité accéléré et accentué la nationalisation de la littérature. Dans beaucoup de pays d'Europe, en effet, le droit d'auteur n'est pas institutionnalisé avant la fin du XIX^e siècle, et il l'est principalement sous la pression des acteurs du nouveau système international du livre. La construction du droit d'auteur international signifie donc *aussi* une active nationalisation de la vie littéraire dans toute l'Europe : partout des corpus de droit doivent être élaborés, partout le statut de l'auteur national doit donc être construit, partout les éditeurs, les libraires, les écrivains sont ainsi engagés dans une structuration nationale des professions des lettres, et donc incités à structurer les littératures nationales à l'articulation de l'État et du marché. C'est pourquoi la Convention de Berne a connu de très nombreuses révisions, à Paris en 1896, à Berlin en 1908, à Berne en 1914, à Rome en 1928, à Bruxelles en 1948, intégrant peu à peu tous les pays d'Europe, approfondissant à chaque étape la convergence des droits et durcissant dans le même mouvement la nationalisation de la vie littéraire (Wilfert-Portal 2018b).

Alors même, donc, que le romantisme et son apologie des identités esthétiques nationales ancestrales pouvaient faire de la traduction littéraire une forme de contestation en acte des nations et des peuples, une forme de décadence de l'esprit et des arts, alimentée notamment par l'appétit du gain et le cosmopolitisme du commerce, la forme même de la géopolitique de la traduction européenne s'appuyait sur une nationalisation profonde de la propriété intellectuelle, du commerce du livre et des professions intellectuelles. La construction d'un marché international du livre et de la littérature était précisément fondée sur la généralisation de la forme nationale comme cadre de l'organisation des producteurs, des consommateurs et des régulateurs des biens symboliques, et la traduction y tenait une place tout à fait cruciale.

Mais il est un autre angle par lequel l'opposition entre nationalisation littéraire et traduction, si présente dans l'ensemble des études de traduction, peut être radicalement interrogée. La synergie entre nationalisation et traduction ne concerna pas seulement, et de loin, les questions de droit, de balance commerciale et de propriété. La publication d'une traduction peut contribuer en effet directement à la nationalisation active du système littéraire dans lequel elle est introduite, et le traducteur lui-même peut y avoir un rôle directeur de producteur de frontières, par l'ensemble des opérations *symboliques* qu'elle implique.

C'est le cas par exemple de la traduction du *Triomphe de la mort* de Gabriele d'Annunzio en français, au milieu des années 1890. Elle est le résultat d'une opération montée par le nouveau directeur de la *Revue des Deux Mondes*, Ferdinand Brunetière, dans le cadre de la concurrence entre sa revue et la toute récente *Revue de Paris*, mais aussi entre la *Revue des Deux Mondes* et les « jeunes revues » du Symbolisme, qui avaient depuis 1890 largement fait fond sur leur « internationalisme » littéraire pour s'imposer dans le champ littéraire parisien. Traduire le

nouvel auteur à succès venu de la scène littéraire napolitaine et romaine, pour la revue parisienne, c'était montrer qu'elle n'était pas à la traîne de l'innovation, mais c'était aussi lutter contre un « cosmopolitisme » littéraire dont l'orientation très « nordique » paraissait désastreuse à son directeur : d'Annunzio fut alors l'objet non seulement d'une traduction, mais d'une campagne littéraire coordonnée autour de cette traduction, les autorités de la *Revue* prenant la plume pour affirmer qu'il était le symptôme d'une « renaissance latine » à laquelle la littérature française, forcément latine, devait participer (Loué et Wilfert-Portal 2006).

L'importance de l'opération, le crédit symbolique des signatures qui y furent associées, expliquent l'ampleur des réactions qu'elle suscita, et notamment qu'elle contribua décisivement à inscrire le sujet de la « latinité » au premier plan des débats intellectuels parisiens d'alors. À ce titre, la traduction du *Triomphe de la mort* participa directement à la construction du « nationalisme » littéraire français, au cours des années 1890 et à son articulation étroite avec l'idée de la latinité française (Wilfert-Portal 2016). Sortie de sa seule dimension trans-linguistique, la traduction, comme *publication*, parce qu'elle peut faire travailler une part essentielle des institutions d'un champ littéraire autour de la question de la nationalité de la littérature, peut être un puissant ferment de nationalisation.

Et dans l'affaire, il ne s'agit pas seulement d'une vaste manipulation des entrepreneurs de littérature, des directeurs de revue et autres conférenciers nationalistes habitués des tribunes académiques, qui auraient en quelque sorte piégé l'auteur et son traducteur. On sait, par la correspondance entre d'Annunzio, son traducteur Georges Hérelle et le directeur de la revue, conservée à la Bibliothèque municipale de Troyes, que toute l'opération a été chaotique, conflictuelle, et d'abord parce que Brunetière avait acheté les droits du roman à venir avant qu'il soit écrit, et sans vraiment connaître l'inspiration fortement « nordique » des récits du romancier romain, beaucoup trop dostoïevskien et zolien en réalité pour son projet « latin ». Tout au long du processus, la négociation pour la publication du texte fut marquée par des échanges tendus, de plus en plus médiatisés par le traducteur, parce que le directeur de la revue et le romancier italien ne parvenaient plus à s'entendre. Et le traducteur accomplit très bien la tâche que Brunetière lui avait assignée, de produire un d'Annunzio lisible pour les Français – du moins le jugeait-il ainsi.⁹ La définition de ce qui était traduisible et de ce qui était intraduisible, de ce qui était lisible ou pas pour les Français, dépendait donc des arrangements entre le

9. Georges Hérelle était loin d'être le seul dans ce cas ; pour ce qui concerne la traduction vers le français, autour de 1900, en tous cas, il n'était pas beaucoup de traits plus communs aux traducteurs que de contribuer activement à la production des frontières esthétiques nationales, un travail crucial, même si souvent invisibilisé, au temps de la domination du « nationalisme » sur le champ intellectuel parisien (Wilfert-Portal 2007).

directeur de la revue, stratège global de l'opération, et le traducteur, premier agent du filtrage national dans l'opération de traduction.

Enfin, le plus frappant peut-être dans cet effet nationalisateur de la traduction, quand on la reconsidère dans l'ensemble de son processus de *publication*, c'est qu'elle fut très loin de faire accéder d'Annunzio à l'empyrée des auteurs universalisés par le pouvoir consacrant de Paris, supposée capitale du cosmopolitisme littéraire (Casanova 2008) : le succès – amer – obtenu à Paris lui permit d'apurer une partie de ses dettes, pour lesquelles il avait dû quitter Rome, mais aussi et surtout de s'appuyer sur sa légitimité nouvelle de héraut de la « Renaissance latine » pour relancer son activité d'entrepreneur littéraire et culturel à Rome, à cheval entre champ littéraire et champ politique, notamment par la fondation de la revue *Il Convito*. Il en rédigea le préambule, dans lequel il appelle à la défense de Rome et de la Latinité contre les Barbares, soit à la fois les foules incultes du socialisme et les envahisseurs de l'étranger. Il est frappant que dans ce texte, si important pour la relance de sa carrière littéraire et le démarrage de sa carrière politique (il est élu député aux élections qui suivent, en 1898), il fût si peu fait mention de l'Italie, et tant de la latinité de Rome. Le capital symbolique acquis à Paris servait ainsi à devenir un efficace porte-parole de la nation à Rome, dans les termes mêmes qu'avaient utilisés les entrepreneurs culturels parisiens autour de la traduction de son roman (Loué et Wilfert-Portal 2006 : 110–111).

Conclusion

Notre *habitus* de lettrés, notre orientation idéologique, notre participation à l'Europe universitaire orientent beaucoup d'entre nous qui étudions la traduction dans l'histoire vers une perception *a priori* *morale*ment favorable de la traduction littéraire, au fond toujours plus ou moins comprise comme la manifestation d'un esprit implicitement ou explicitement internationaliste ou cosmopolite. Ma perspective n'est évidemment pas d'inverser le signe de cet *a priori*, ni de tirer une quelconque joie mauvaise de la mise en péril des certitudes : le point de vue que j'ai soutenu ici n'était nullement moral, ni porteur d'une quelconque évaluation politique, qui induirait une condamnation ou une approbation. Je me suis efforcé de pratiquer une forme de réalisme socio-historique concernant la traduction, en suivant quelques-unes des implications liées au fait qu'elle relève presque toujours de la sphère de la publication imprimée, ce que les études sur la traduction ont le plus souvent tendance à minorer.

Si l'on suit cette piste, selon moi, trois idées classiques liées à la traduction se trouvent au moins fragilisées, et peut-être réfutées : celle que la traduction relèverait d'une pratique de la *circulation* culturelle, alors qu'elle relève d'une *localisation*

culturelle ; celle que la traduction serait la manifestation du travail des marges et de leur puissance de subversion, alors que je la repère d'abord aux centres des systèmes éditoriaux et renforçant leur domination ; celle (conséquence pour une part des précédentes, d'ailleurs) que la traduction favoriserait la mondialisation culturelle, qu'elle prenne la forme de l'universalisation ou de l'uniformisation, quand je la vois contribuer activement, à travers les systèmes de droit et de marché comme à travers les campagnes littéraires qu'elle peut alimenter, à la nationalisation de la littérature.

À ce titre, et c'est ce qui m'intéresse avant tout ici, la traduction *comme publication imprimée* est bien l'un des terrains historiques les plus féconds pour tenter de dépasser non seulement certaines limites de la théorie – principalement d'inspiration post-moderniste – de la traduction littéraire, mais aussi et surtout certaines limites de la théorie dominante de la mondialisation, qui en constitue pour une part le soubassement. Contre l'idée que la mondialisation – au moins la mondialisation moderne et contemporaine (Hopkins 2002) – est caractérisée par l'articulation entre intensification des circulations, capitalisme, recul de l'État et cosmopolitisation des personnes et des biens, la traduction comme publication imprimée permet de penser que le capitalisme de l'imprimé n'a cessé de s'appuyer sur la puissance de l'État et de contribuer à l'extension de son domaine et de sa puissance d'intervention ; que la consommation de biens culturels nés d'une manière ou d'une autre sous d'autres cieux n'est pas synonyme de dénationalisation, mais bien souvent de l'inverse ; que la traduction littéraire a tout autant contribué à produire les frontières culturelles typiques d'un monde organisé en systèmes nationaux à la fois concurrentiels et coordonnés entre eux que participé à la relativisation des frontières par le partage universel ou l'uniformisation. Bien sûr, je n'ai pu, à chaque fois, dans les exemples que j'ai pris, que raisonner par cas, avec tous les risques possibles de montée en généralité non contrôlée ; il vaut donc mieux penser que ces développements s'efforcent de jouer le rôle d'échardes dans le pied de la grande théorie post-moderniste plutôt que celui de la vaste architecture alternative.

On peut toutefois, pour finir, évoquer un théoricien de la mondialisation de la culture, venu de la sociologie, dont la proposition de modélisation, particulièrement dynamique, me paraît ajustée à une pensée de la traduction littéraire comme publication. Roland Robertson, dès les années 1990, proposa le terme de « glocalization » pour penser ce qui lui paraissait être une dynamique fondamentale de notre monde, depuis au moins plusieurs décennies (et comme historien, on pourrait proposer bien sûr d'étendre son raisonnement au moins aux trois derniers siècles), la production *conjointe* de la mondialité (la connexion distante, les flux intenses, l'universalisation) et de la localité (l'« identité culturelle », le pittoresque et le typique, l'enracinement et les frontières culturelles et politiques) (Robertson

1992). C'est peut être une bonne manière de modéliser le rôle de la traduction/publication depuis un peu plus de deux siècles en Occident : elle a été l'un des truchements les plus efficaces d'une mondialisation dont la forme fondamentale, à bien y regarder, a consisté avant toute chose en la généralisation à l'échelle du globe du principe national comme mode d'organisation de la vie politique et culturelle.

Références

- Apter, Emily S. 2006. *The translation zone : a new comparative literature*, Translation.Transnation. Princeton: Princeton University Press. <https://doi.org/10.1515/9781400841219>
- Basalamah, Salah. 2009. *Le droit de traduire: une politique culturelle pour la mondialisation*, Traductologie. Arras: Artois Presses Université. https://doi.org/10.26530/OAPEN_579633
- Bhabha, Homi K. 1994. *The Location of Culture*. London : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203820551>
- Berman, Antoine. 1984. *L'épreuve de l'étranger: culture et traduction dans l'Allemagne romantique Herder, Goethe, Schlegel, Novalis, Humboldt, Schleiermacher, Hölderlin*. Paris: Gallimard.
- Börsenverein des deutschen Buchhandels, éd. 2001. *Geschichte des deutschen Buchhandels im 19. und 20. Jahrhundert*. Frankfurt am Main [puis] Berlin Boston: Buchhändler-Vereinigung De Gruyter.
- Caillé, Alain et Stéphane Dufoix. 2013. *Le tournant global des sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Casanova, Pascale. 2008. *La république mondiale des lettres*. Paris: Ed. du Seuil.
- Charle, Christophe et Daniel Roche, éd. 2018. *L'Europe : encyclopédie historique*. Arles: Actes Sud.
- Chevrel, Yves et Jean-Yves Masson. 2012. *Histoire des traductions en langue française, XIXe siècle, 1815–1914*. Lagrasse: Verdier.
- Dow, Gillian E. 2007. *Translators, Interpreters, Mediators: Women Writers 1700–1900*. Bruxelles, Oxford, Berlin : Peter Lang.
- Federici, Federico et Dario Tescicini, ed. 2014. *Translators, Interpreters, and Cultural Negotiators : Mediating and Communicating Power from the Middle Ages to the Modern Era*. New York, NY: Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9781137400048>
- Foucher, Victor. 1858. *Le Congrès de la propriété littéraire et artistique tenu à Bruxelles en 1858*. Paris : M. Lévy frères : Cercle de la Librairie.
- Gupta, Akhil et James Ferguson. 1992. « Beyond “Culture”: Space, Identity, and the Politics of Difference » In *Cultural Anthropology* 7 (1) : 6–23. <https://doi.org/10.1525/can.1992.7.1.02a00020>
- Hopkins, Antony Gerald, ed. 2002. *Globalization in World History*. London: Pimlico.
- Malmkjaer, Kirsten et Kevin Windle, ed. 2011. *The Oxford Handbook of Translation Studies*, Oxford Handbooks in Linguistics. Oxford New York: Oxford university press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199239306.001.0001>
- McKendrick, Neil, John Brewer, et John Harold Plumb. 1982. *The Birth of a Consumer Society: The Commercialization of Eighteenth-Century England*. London: Europa Publications.

- Loué, Thomas et Blaise Wilfert-Portal. 2006. « D'Annunzio à l'usage des Français », *Ethnologie française* 36 (1) : 101–10. <https://doi.org/10.3917/ethn.061.0101>
- McKitterick, David John. 2009. *The Cambridge History of the Book in Britain*. Cambridge New York Melbourne [etc.]: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CHOL9780521866248>
- McMurran, Mary Helen. 2009. *The Spread of Novels: Translation and Prose Fiction in the Eighteenth Century*. Princeton University Press. <https://doi.org/10.1515/9781400831371>
- Marx, Karl. 1994. *Le Manifeste Communiste* (1848), translated by M. Rubel and L. Évrard, In *Œuvres I – Économie I* : 157–195. Paris : Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard.
- Meschonnic, Henri. 1999. *Poétique du traduire*. Paris: Verdier.
- Michon, Jacques. 1996. « Traduction, édition et transfert culturel », In *Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit : actes du 13e Colloque international de bibliologie & du 2e Colloque bilatéral algéro-français, Paris, Carré des sciences, 23–26 octobre 1995*, edited by Association internationale de bibliologie et Société de bibliologie et de schématisation. Paris: SBS Delagrave.
- Moretti, Franco. 2000a. *Atlas Du Roman Européen, 1800–1900*. Paris: Ed. du Seuil.
- Moretti, Franco. 2000b. « Conjectures on World Literature », *New Left Review*, 2 (1) : 54–68.
- Parisinou, Eva et Lorna Hardwick. 2000. *Translating Words, Translating Cultures*. London : Duckworth.
- Pym, Anthony. 1997. *Pour une éthique du traducteur*. Arras Ottawa: Artois presses université Presses de l'Université d'Ottawa.
- Pym, Anthony. 2000. *Negotiating the frontier : translators and intercultures in Hispanic history*. Manchester: St. Jerome.
- Robertson, Roland. 1992. *Globalization: Social Theory and Global Culture*. London, Thousand Oaks, New Delhi : SAGE.
- Rosendahl Thomsen, Mads. 2008. *Mapping World Literature : International Canonization and Post-National Literatures*. London: Continuum.
- Sassoon, Donald. 2006. *The culture of the Europeans : from 1800 to the present*. London: HarperPress.
- Venuti, Lawrence. 2002. *The Scandals of Translation: Towards an Ethics of Difference*. London : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203047873>
- Venuti, Lawrence. 2010 (2004). *The Translation Studies Reader*. New York: Routledge.
- Vivet, Jean-Pierre, Roger Chartier et Henri-Jean Martin. 1986. *Histoire de l'édition française*. Paris: Promodis.
- Wilfert-Portal, Blaise. 2012a. « Où est la traduction? Enquête transnationale et quantitative sur une question résolue », *Compar(a)ison : an international journal of comparative literature*, 1–2 [2017]: 63–92.
- Wilfert-Portal, Blaise. 2012b. « Traduction littéraire : Approche bibliométrique », In *Histoire des traductions en langue françaises, XIXe siècle, 1815–1914* edited by Yves Chevrel and Jean-Yves Masson. Lagrasse: Verdier.
- Wilfert-Portal, Blaise. 2018a. « La traduction, entre le trône et l'autel » In *L'Europe. Encyclopédie historique*, edited by Christophe Charle et Daniel Roche : 1167–1173. Paris : Actes Sud.
- Wilfert-Portal, Blaise. 2018b. « Traductions et littérature industrielle » In *L'Europe. Encyclopédie historique*, edited by Christophe Charle et Daniel Roche : 1944–1953. Paris : Actes Sud.
- Wilfert-Portal, Blaise. 2016. « Une nouvelle géopolitique intellectuelle. Entre nationalisme et cosmopolitisme », In *La Vie intellectuelle en France – Tome 1. Des lendemains de la Révolution à 1914*, edited by Christophe Charle et Laurent Jeanpierre. Paris: Le Seuil.

Wilfert-Portal, Blaise. 2007. « Des bâtisseurs de frontières. Traduction et nationalisme culturel en France, 1880–1930 » In *De la traduction et des transferts culturels*, edited by Christine Lombez et Rotraud von Kulessa. Paris: Editions L'Harmattan.